



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

NOTE D'INFORMATION

N° 19.53 – Décembre 2019

Depp

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE
61-65, RUE DUTOT
75732 PARIS CEDEX 15

Résultats de la première enquête de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale

- Au cours du printemps 2019, les personnels du second degré de l'Éducation nationale (MENJ) ont répondu à une enquête de climat scolaire. Globalement, ils ont une perception positive du climat scolaire au sein de leur établissement. Dans leur très grande majorité, ils jugent leurs relations, avec les membres de la communauté éducative, bonnes ou très bonnes. Les hommes et les femmes ont une vision assez similaire du climat scolaire.
- Neuf personnels sur dix affirment effectuer des tâches qui leur plaisent. Cependant, six personnels sur dix disent ne pas avoir assez de temps pour bien les effectuer. Le sentiment de reconnaissance de la part de la hiérarchie est éprouvé par les trois quarts des personnels.
- Les enseignants du secteur public jugent le climat et les conditions de travail moins positivement que les autres personnels du secteur public. En éducation prioritaire et dans les lycées professionnels, le climat scolaire est certes jugé moins bon pour certaines dimensions, mais les conditions de travail décrites y sont plutôt favorables. Parmi les incidents graves auxquels sont confrontés les personnels, on trouve les contestations ou refus d'enseignement (35 %, mais cela est très rarement en lien avec les convictions personnelles des élèves), les moqueries ou insultes (24 %) et les menaces (12 %).

Hélène Fréchou, Tamara Hubert, Mustapha Touahir, DEPP-B3

► Au cours du printemps 2019, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a conduit pour la première fois une enquête de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale. Cette enquête nationale a été menée auprès d'un échantillon représentatif de personnes exerçant dans un établissement

de France (métropolitaine et DOM). Près de 45 000 y ont répondu, enseignants (y compris du secteur privé), personnels de direction, de vie scolaire, personnels administratifs, techniques et médico-sociaux du service public. L'enquête a un double objectif, d'une part évaluer le climat scolaire et les conditions de travail au sein des établissements depuis le début

de l'année scolaire, d'autre part mesurer les éventuelles atteintes subies par les personnels, que ces actes aient été ou non signalés au sein de l'établissement ou auprès des autorités académiques, policières, judiciaires ou administratives (voir « Pour en savoir plus »). Cette enquête vient compléter l'enquête de climat scolaire et de victimisation menée par

► 1 Opinion des personnels sur le climat scolaire au cours de l'année 2018-2019 (en %)

Domaine			Ensemble	Enseignants du public	Enseignants du privé	Non-enseignants
Enseignement et apprentissage	Se sentir tout à fait bien ou plutôt bien	- dans son établissement	85,1	82,0	88,9	89,7
		- dans sa fonction	83,9	80,7	90,2	87,6
	Les élèves apprennent tout à fait ou plutôt bien dans l'établissement		62,3	51,8	77,2	77,5
	Les règles de vie collectives sont tout à fait bien ou plutôt bien appliquées		69,7	62,2	81,1	80,0
	Tout à fait ou plutôt satisfait	- du climat scolaire dans l'établissement	74,4	67,4	89,7	81,3
Relationnel	Les relations sont bonnes ou très bonnes avec	- de son travail	80,8	75,4	88,7	88,7
		- les élèves	95,2	93,8	97,6	97,1
		- les enseignants	95,0	94,4	95,8	96,0
		- le personnel de direction	86,8	83,5	87,8	93,6
		- le personnel administratif	96,0	95,5	96,8	96,7
		- le personnel technique	98,0	98,0	98,2	98,1
		- le personnel de la vie scolaire	94,0	92,7	96,7	95,6
Sécuritaire	Tout à fait ou plutôt	- le personnel de santé et médico-social	95,4	94,4	97,4	97,0
		- respecté par les élèves	91,6	89,7	96,0	93,1
		- considéré par la hiérarchie directe	78,3	75,2	81,5	83,6
	Les parents sont tout à fait bien ou plutôt bien accueillis dans l'établissement	- respecté par les parents d'élèves	86,9	85,0	88,4	90,5
			95,7	95,1	97,7	96,0
	L'ensemble des personnels de l'établissement sont tout à fait ou plutôt solidaire		73,0	70,3	81,3	74,3
Sécuritaire	Il n'y a pas du tout ou pas beaucoup de violence dans l'établissement		48,6	41,1	76,1	49,4
	Tout à fait en sécurité ou plutôt en sécurité	- à l'intérieur de l'établissement	94,0	92,6	97,2	95,3
		- aux abords de l'établissement	91,2	90,0	97,3	90,5
	Ne ressent pas du tout ou pas beaucoup d'appréhension avant d'aller au travail		79,0	74,9	86,0	84,3

Champ : ensemble des personnels du second degré, enseignants des secteurs public et privé et non enseignants du secteur public.

Source : MENJ-DEPP, enquête nationale de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale de 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 19.53. © DEPP

la DEPP, à intervalles réguliers depuis 2011, tantôt auprès des collégiens, tantôt auprès des lycéens ainsi que l'enquête internationale Talis (cf. « Pour en savoir plus »).

Un climat scolaire jugé globalement positif

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, de manière générale, les personnels du second degré de l'Éducation nationale ont une perception positive du climat dans leur établissement. Plus de 85 % se sentent bien ou très bien dans leur établissement et 74 % d'entre eux sont satisfaits ou très satisfaits du climat. Les relations qu'entretiennent les personnels avec les membres de la communauté éducative sont très largement positives. En particulier, plus de 95 % déclarent avoir, en règle générale, de bonnes ou très bonnes relations avec les élèves ▶ figure 1.

Ce niveau est également atteint pour les relations avec les enseignants, personnels administratifs, techniques et médico-sociaux. Pour autant, seuls 73 % des personnes interrogées considèrent que l'ensemble des personnels de leur établissement est solidaire. Les relations avec le personnel de direction sont jugées positivement dans 87 % des cas. De même, 78 % des personnels s'estiment plutôt ou tout à fait considérés par leur hiérarchie directe.

L'opinion sur la sécurité et la présence de violence dans l'établissement est plus contrastée. Si plus de neuf personnels sur dix se sentent en sécurité aux abords ou à

l'intérieur de l'établissement, un peu plus de la moitié déclare qu'il y a beaucoup ou plutôt beaucoup de violence dans leur établissement. Par ailleurs, 62 % jugent que les élèves apprennent bien dans leur collège ou lycée et près de 70 % pensent que les règles de vie de l'établissement sont bien respectées.

Des différences peu marquées entre hommes et femmes, excepté pour les questions de violence

Les hommes et les femmes ont une vision assez similaire du climat scolaire, notamment sur les questions de sécurité aux abords de l'établissement (90 % se sentent en sécurité aux abords de l'établissement). En revanche, les différences sont marquées pour ce qui est de la perception de la violence à l'intérieur de l'établissement. En effet, 56 % des personnels féminins indiquent une présence de violence dans leur établissement contre moins de 44 % pour les hommes. Si les femmes qualifient moins souvent l'ensemble du personnel de leur établissement comme solidaire (- 3 points par rapport aux hommes), elles sont en revanche plus nombreuses à s'estimer respectées par les élèves (96 % contre 94 %) et les parents d'élèves (88 % contre 85 %).

Des différences de perception liées à l'expérience et au type d'établissement

L'opinion des personnels sur le climat scolaire varie, sur certains points, selon leur ancienneté.

Comparativement aux plus expérimentés, les personnels récemment en fonction déclarent de meilleures relations avec leur hiérarchie (84 % contre 78 %). Cependant, ils semblent connaître davantage de difficultés face aux élèves (près de 12 % des personnes en poste depuis moins d'un an ne s'estiment pas suffisamment respectées par ces derniers contre 8 % pour les plus expérimentés). L'expérience joue également un rôle dans la perception de la violence et dans le sentiment de sécurité. Pour les plus jeunes, le sentiment de sécurité aux abords de l'établissement est moins fréquent ; en revanche, à l'intérieur, aucune différence n'est observée.

La perception du climat scolaire dépend également du type d'établissement. Elle est plus favorable dans les lycées d'enseignement général et technologique LEGT), et est, à l'inverse, moins positive pour les personnels exerçant dans les lycées professionnels ainsi que dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire (EP). Dans ces établissements, les personnels sont moins nombreux à penser que les élèves apprennent bien, que les règles de vie collectives sont bien appliquées et que la violence n'est pas présente (entre 8 et 10 points de moins comparé aux autres types d'établissement).

Neuf personnels sur dix déclarent effectuer des tâches qui leur plaisent

Dans une très grande majorité, les personnels de l'Éducation nationale déclarent effectuer des tâches qui leur plaisent (90 %) ▶ figure 2.

► 2 Opinion des personnels sur leurs conditions de travail au cours de l'année 2018-2019 (en %)

			Ensemble	Enseignants du public	Enseignants du privé	Non-enseignants
Rapports sociaux au travail	Tout à fait d'accord ou d'accord avec le fait	- de recevoir le respect mérité de part sa hiérarchie	75,4	71,1	77,9	83,9
		- de recevoir le respect mérité de la part de ses collègues	89,8	89,2	90,8	90,5
		- d'avoir un nombre de collègues ou de collaborateurs suffisants	62,4	60,4	67,8	63,9
		- d'avoir un soutien satisfaisant dans les situations difficiles	68,7	64,0	74,6	75,8
	Avoir toujours ou souvent le sentiment de faire partie d'une équipe		64,1	58,7	70,5	72,9
Conflits de valeurs	Tout à fait d'accord ou d'accord avec le fait de faire des choses qui plaisent au sein du travail		90,4	89,1	94,0	91,3
	Avoir toujours ou souvent l'impression de faire quelque chose d'utile aux autres		74,5	68,5	80,5	84,8
Intensité et temps de travail	Tout à fait d'accord ou d'accord avec le fait	- de ne pas avoir une quantité de travail excessive	38,6	33,2	39,7	50,5
		- d'avoir le temps suffisant	42,4	36,5	44,0	55,0
		- d'avoir des informations claires et suffisantes pour effectuer correctement son travail	67,5	64,0	70,7	73,8
		- d'avoir des moyens adaptés et suffisants	51,4	45,4	51,8	64,8
	Avoir toujours ou souvent	- d'avoir une formation suffisante et adaptée	53,0	50,2	53,4	59,4
		- le sentiment de ne pas être exploité	76,3	73,1	77,8	82,6
		- le sentiment de ne pas être dépassé par des changements trop rapides	77,1	72,3	78,5	87,3
Autonomie	Tout à fait d'accord ou d'accord avec le fait	- de pouvoir organiser son travail de la façon souhaitée	81,1	79,0	85,1	83,7
		- de pouvoir développer des compétences professionnelles	70,5	66,6	73,3	77,7
Insécurité de la situation de travail	Éprouver toujours ou souvent de l'ennui		8,1	9,5	5,0	6,7
	Tout à fait d'accord ou d'accord avec le fait d'être capable d'exercer le même métier jusqu'à la retraite		46,2	38,5	58,3	56,8

Champ : ensemble des personnels du second degré, enseignants des secteurs public et privé et non enseignants du secteur public.

Source : MENJ-DEPP, enquête nationale de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale de 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 19.53. © DEPP

Cependant, une part non négligeable a le sentiment de ne pas être assez formée ou de ne pas être assez informée pour effectuer correctement son travail : un tiers estime ne pas avoir d'informations assez claires et suffisantes pour effectuer correctement son métier ; près de la moitié (47 %) déclare ne pas avoir une formation suffisante et adaptée. Ils sont 39 % à penser que leur travail ne représente pas une quantité excessive de travail et 58 % estiment ne pas avoir le temps nécessaire pour bien le faire.

Pour ce qui est des rapports sociaux et des relations au travail, le sentiment de reconnaissance entre pairs est le plus positif. En effet, 90 % des personnels déclarent recevoir, de la part de leurs collègues, le respect mérité. Ce taux atteint 75 % quand les personnels sont questionnés sur le respect reçu de la part de leur hiérarchie. Les niveaux sont plus bas pour les aspects liés à la coopération. En effet, 62 % des personnels estiment avoir un nombre de collaborateurs suffisant, 64 % ont le sentiment de faire partie d'une équipe et 69 % estiment se sentir soutenu lors de moments difficiles.

Globalement, les trois quarts des personnels estiment effectuer des tâches qui sont utiles aux autres. Mais les enseignants du secteur public ne sont que 69 % à éprouver ce ressenti, contre près de 85 % pour les personnels non enseignants du secteur public et 81 % pour les enseignants du secteur privé. Ce résultat illustre les différences de perception associées au métier exercé ainsi qu'au secteur d'enseignement.

La perception du climat scolaire et des conditions de travail dépend du métier exercé

Les enseignants du secteur public ont une moins bonne perception du climat scolaire par rapport aux personnels non enseignants. En particulier, 67 % d'entre eux décrivent le climat scolaire de leur établissement comme satisfaisant (contre 81 % pour les non-enseignants). L'opinion vis-à-vis de l'enseignement, de l'apprentissage, et de la sécurité est aussi jugée moins positivement. Seuls 52 % des professeurs du public estiment que le niveau d'apprentissage des élèves est bon (contre 77 % pour les autres personnels). De même, 38 % pensent que les règles de vie collectives ne sont pas bien appliquées (contre seulement 20 % pour les personnels non enseignants).

Dans le secteur public, les relations entretenues avec les personnels administratifs, techniques et médico-sociaux sont jugées aussi bonnes par les professeurs que par les personnels

non enseignants (plus de 94 % à chaque fois). En revanche, les enseignants décrivent comme moins favorables leurs relations avec le personnel de direction (84 % contre 94 %). Par ailleurs, ils se sentent respectés par les parents d'élèves dans 85 % des cas, un niveau inférieur à celui déclaré par les personnels non-enseignants (91 %).

Les personnels enseignants du secteur public perçoivent aussi leurs conditions de travail moins positivement. Les écarts concernent surtout les rapports sociaux et l'intensité du travail : 71 % des enseignants du secteur public déclarent recevoir le respect mérité de la part de leur hiérarchie, soit 12 points de moins que pour les non-enseignants. On observe un écart de 12 points également pour le soutien dans les situations difficiles. Du reste, le sentiment d'appartenance à une équipe est également moins fréquent. De manière générale, les enseignants du public ont plus souvent l'impression d'avoir une trop grande quantité de travail (deux tiers déclarent avoir une quantité de travail excessive contre moins de la moitié pour les non-enseignants) et de ne pas avoir le temps suffisant pour bien le faire. Ils sont aussi plus nombreux à s'ennuyer (9,5 % contre 7 % pour les non-enseignants) et estiment moins souvent avoir l'occasion de développer leurs compétences professionnelles (67 %). Enfin, seuls 38 % d'entre eux se sentent capables d'exercer le même métier jusqu'à la retraite (soit 18 points de moins que pour les non-enseignants).

Les différences de perception entre enseignants et non-enseignants se retrouvent dans le rapport au travail puisque, dans les établissements publics, un enseignant sur

quatre déclare ressentir de l'appréhension avant de se rendre au travail (soit 10 points de plus que pour les personnels non-enseignants). Pour ces derniers, les conditions de travail sont elles-mêmes hétérogènes selon le métier exercé. En particulier, 83 % des personnels d'encadrement indiquent avoir une quantité de travail excessive, contre 54 % pour les personnels d'éducation (parmi lesquels figurent les conseillers principaux d'éducation) et 24 % pour les personnels d'assistance éducative.

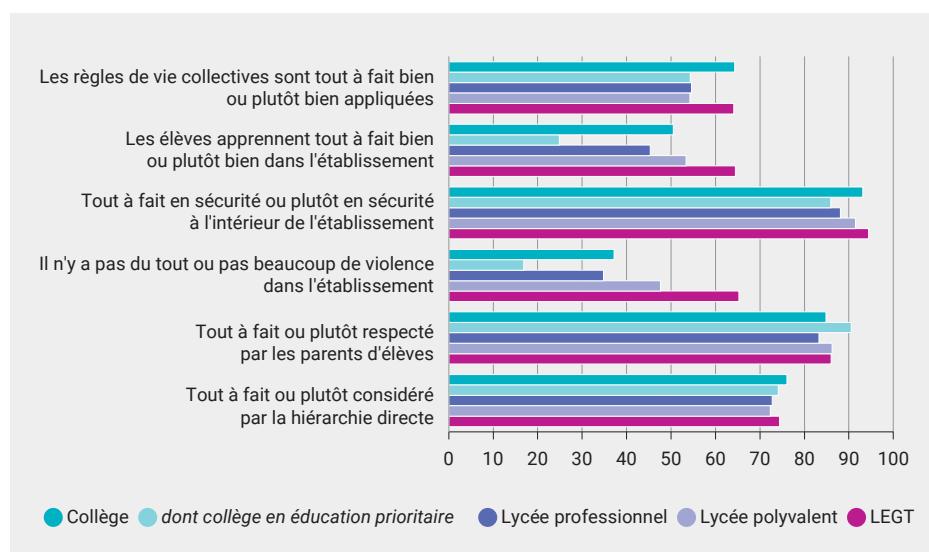
En éducation prioritaire et dans les lycées professionnels, un jugement moins bon pour le climat, meilleur pour les conditions de travail

Dans les collèges de l'éducation prioritaire, les enseignants ont une perception du climat scolaire de leur établissement globalement moins favorable : 54 % le jugent satisfaisant, contre 68 % hors éducation prioritaire.

Les différences sont notables pour ce qui est du sentiment que les élèves y apprennent bien ► **figure 3**. Ce sentiment exprimé par un enseignant sur quatre (25 %) atteint un niveau de deux fois inférieur à celui constaté hors EP (53 %). De même, 83 % des enseignants des collèges en EP estiment que la violence est présente dans leur établissement, contre 58 % pour les enseignants exerçant dans les autres collèges publics. S'agissant du sentiment de sécurité, les écarts sont importants aux abords du collège (18 points) ; ils le sont nettement moins en son sein (7 points).

Le constat d'un climat perçu comme moins bon en l'éducation prioritaire ne vaut pas pour toutes les dimensions. En particulier, les enseignants de

► 3 Opinion des enseignants du secteur public sur le climat scolaire par type d'établissement au cours de l'année 2018-2019 (en %)



Champ : enseignants du secteur public.

Source : MENJ-DEPP, enquête nationale de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale de 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 19.53. © DEPP

ces collèges s'estiment plus souvent respectés par les parents d'élèves (91 % contre 85 % pour les enseignants hors EP).

Un tel constat inversé se vérifie par ailleurs pour de nombreuses dimensions relatives aux conditions de travail. En éducation prioritaire, les enseignants ont plus souvent l'impression de faire partie d'une équipe ► **figure 4**.

Ils sont plus nombreux à estimer disposer d'un temps suffisant pour effectuer leur travail. Enfin, le sentiment de faire quelque chose d'utile aux autres est également plus fréquent (+ 5 points).

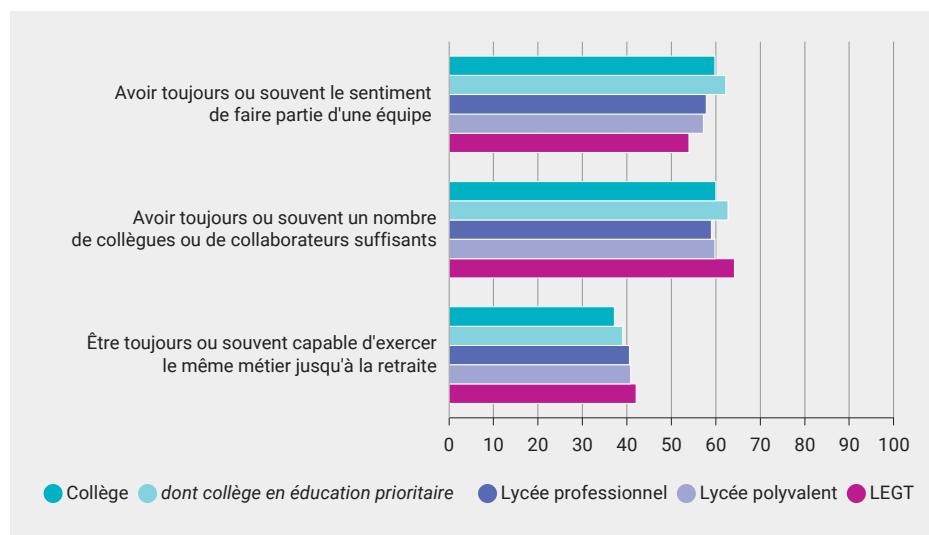
De manière générale, la perception des enseignants des lycées professionnels publics est comparable à celle de l'éducation prioritaire : elle est moins bonne pour le climat scolaire et plus nuancée pour les conditions de travail.

La contestation ou le refus d'enseignement, les moqueries ou insultes sont les actes les plus fréquemment cités

Les personnels de l'Éducation nationale ont été interrogés sur les actes de violence survenus au cours de l'année 2018-2019. La contestation ou le refus d'enseignement (35 %), les moqueries et les insultes (24 %) et les menaces verbales (12 %) sont les principaux incidents graves signalés ► **figure 5**. Les violences les plus extrêmes telles que les menaces avec armes, les coups avec une arme et les agressions sexuelles sont très rares. En effet, moins de 0,5 % de l'ensemble des personnels déclarent ce type de violence.

Dans le secteur public, les enseignants signalent, en premier lieu, avoir été confrontés au moins une fois depuis le début de l'année scolaire à un refus ou une contestation

► 4 Opinion des enseignants du secteur public sur les conditions de travail de 2018 par type d'établissement (en %)



Champ : enseignants du secteur public.

Source : MENJ-DEPP, enquête nationale de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale de 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 19.53. © DEPP

d'enseignement (47 %). Ces incidents sont plus fréquents pour les professeurs exerçant en lycée professionnel (53 %) ainsi que pour ceux des collèges en EP (54 %). Toutefois, ils sont rarement liés aux convictions personnelles de l'élève et il n'y a que très peu de différences selon les disciplines enseignées.

Environ 30 % des enseignants du secteur public disent avoir été victimes d'insultes ou de moqueries. Les professeurs les plus expérimentés en déclarent moins souvent. En outre, ces incidents sont plus fréquents en éducation prioritaire (40 %) et dans les lycées professionnels (33 %). Les violences physiques (bousculades intentionnelles ou coups) sont elles aussi plus fréquentes en LP et en EP (respectivement 4 % et 7 %).

Près de 13 % des enseignants du secteur public se sont fait voler ou dégrader du matériel pédagogique. Environ 8 % estiment avoir été mis à l'écart, 3 % ont été victimes de harcèlement. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.53 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux **figures** complémentaires, ainsi qu'aux encadrés « **Source, champ et définitions** », voir la rubrique « Télécharger les données XLS ».

► 5 Proportion de personnels confrontés à une violence par type d'incident au cours de l'année 2018-2019 (en %)

Type de violence subie	Ensemble	Enseignants du public	Enseignants du privé	Non-enseignants
Refus ou contestation d'enseignement	35,4	47,5	25,6	13,7
Moqueries ou insultes (y compris par des gestes)	24,1	29,7	13,1	18,1
Menaces (y compris par des gestes ou des regards, une intimidation, par Internet...)	11,9	13,5	8,2	10,5
Vol ou dégradation du matériel pédagogique	9,1	12,7	6,0	2,6
Mise à l'écart/marginalisation	7,5	7,9	6,6	7,4
Autre	3,9	4,1	2,2	4,5
Bousculé(e) intentionnellement ou/et frappé(e)	3,5	3,6	1,2	4,5
Vol d'un ou plusieurs objet(s) personnel(s) (téléphone portable, clé USB, portefeuille...)	2,6	3,6	1,7	0,9
Harcèlement	2,4	2,9	2,6	1,2
Dégredation du moyen de locomotion pour venir au travail (y compris aux abords de l'établissement)	2,0	2,3	1,7	1,4
Menace avec arme	0,2	0,1	0,1	0,3
Aggression sexuelle	0,1	0,1	0,1	0,0
Frappé(e) et/ou blessé(e) avec une arme	0,0	0,1	0,0	0,0

Lecture : 35,4 % des personnels du second degré de l'Éducation nationale déclarent avoir subi au moins un refus ou une contestation d'enseignement ; ils sont 47,5 % parmi les enseignants du secteur public.

Champ : ensemble des personnels du second degré, enseignants des secteurs public et privé et non enseignants du secteur public.

Source : MENJ-DEPP, enquête nationale de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale de 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 19.53. © DEPP